



## Semestre 2 – UE 1.2 - Prévention de la santé

### 1. Définition de la prévention

La **prévention** regroupe l'ensemble des mesures visant à :

- éviter l'apparition des maladies ou des accidents
- réduire leur fréquence
- diminuer leur gravité

Elle agit donc en amont et/ou pendant l'évolution d'un problème de santé.

---

### 2. Promotion de la santé (Charte d'Ottawa)

Selon la **Charte d'Ottawa**, la promotion de la santé correspond à un processus qui permet aux individus :

- d'avoir davantage de contrôle sur leur santé
  - d'améliorer leur santé globale
- 

#### 2.1 Vision globale de la santé

La santé est définie comme :

- une ressource de la vie quotidienne
- un concept positif (physique, mental et social)
- un moyen de vivre et non un objectif final



---

## 2.2 Objectifs de la promotion de la santé

Elle vise à :

- permettre à chacun d'identifier ses besoins
- développer ses capacités d'adaptation
- améliorer son bien-être global
- renforcer les ressources individuelles et sociales

Elle ne dépend pas uniquement du secteur médical.

---

## 3. INPES et prévention en France

Suite à la loi du 4 mars 2002, création de l'**INPES** (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé).

---

### 3.1 Missions de l'INPES

- expertise et conseil en prévention
  - développement de l'éducation à la santé
  - promotion de l'éducation thérapeutique du patient
  - mise en œuvre de programmes de prévention
- 

## 4. Classification de la prévention (OMS)

L'OMS distingue **3 niveaux de prévention** :

---



## 4.1 Prévention primaire

Elle intervient **avant la maladie**.

### Objectif :

- éviter l'apparition d'une maladie ou d'un accident

### Exemples :

- vaccination
- réduction des facteurs de risque
- éducation à la santé

👉 Action en amont.

---

## 4.2 Prévention secondaire

Elle intervient **au début de la maladie**.

### Objectif :

- détecter précocement les maladies
- limiter leur évolution et leurs effets

### Exemples :

- dépistage
  - examens de contrôle
  - diagnostic précoce
- 

## 4.3 Prévention tertiaire

Elle intervient **après l'apparition de la maladie**.



### Objectif :

- limiter les complications
- réduire les incapacités
- prévenir les récives

### Exemples :

- rééducation
- éducation thérapeutique
- suivi des maladies chroniques

---

## 5. Conclusion

La prévention est un pilier essentiel de la santé publique.

Elle permet :

- de réduire la charge des maladies
- d'améliorer la qualité de vie
- de renforcer l'autonomie des individus

Elle agit à différents niveaux : avant, pendant et après la maladie.